



Ottawa, le 16 avril 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Dévoilement du Budget Fédéral 2024 : L'équité pour chaque génération**

Aujourd'hui, notre gouvernement a dévoilé son plan financier pour l'année 2024, mettant en avant l'équité pour chaque génération. Dans ce Budget, nous investissons pour un Canada où les jeunes Canadiens peuvent progresser, où les jeunes familles peuvent accéder à un logement abordable, où les personnes âgées peuvent vieillir avec dignité et où chacun a la possibilité d'atteindre son plein potentiel.

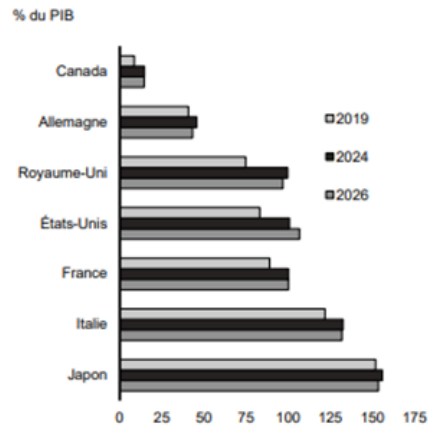
#### **I - Aperçu de la situation économique et budgétaire**

Tout d'abord, il est important de faire le point sur la santé financière du Canada. La situation économique actuelle au Canada dépasse les attentes malgré les récents défis posés par la COVID-19 et la crise inflationniste. Les points suivants illustrent la performance économique remarquable du pays :

- Le Canada a évité la récession.
- Le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoient que le Canada connaîtra la plus forte croissance économique du G7 en 2025.
- L'inflation est maintenant à 2,9%, comparativement à 3,5% aux États-Unis.
- Notre déficit s'est maintenu à 40 milliards de dollars et devrait tranquillement diminuer.
- Le ratio dette/PIB a été amélioré par rapport aux prédictions de l'automne et est désormais le meilleur parmi les pays du G7.
- Le ratio déficit/PIB est également le plus faible du G7 et devrait descendre sous la barre de 1% en 2026-2027.

Bien que certains prônent un déficit zéro, cette stratégie serait adaptée uniquement aux dépenses courantes. Par exemple, emprunter pour acheter une maison apporte une valeur ajoutée sur le long terme, à l'inverse d'un emprunt pour des dépenses quotidiennes comme l'épicerie. Le Canada, en augmentant sa dette, investit stratégiquement dans des projets majeurs qui facilitent sa transition vers une économie verte et technologique, renforçant ainsi sa position sur la scène internationale.

Graphique 26  
**Dette nette de l'ensemble des administrations publiques selon les projections du FMI, économies du G7**



Malgré ces bonnes nouvelles, plusieurs jeunes se sentent laissés derrière, voyant le rêve de devenir propriétaire s'éloigner. C'est pourquoi le premier pilier du Budget porte sur des investissements historiques dans le logement. Le deuxième pilier vise à rendre la vie plus abordable pour de nombreux Canadiens et à s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. Le troisième pilier est un investissement dans la transition économique verte et technologique afin de nous propulser dans la nouvelle ère économique. Enfin, nous devons avoir un système fiscal où chacun paie sa juste part d'impôts.

## **II - Logement plus abordable**

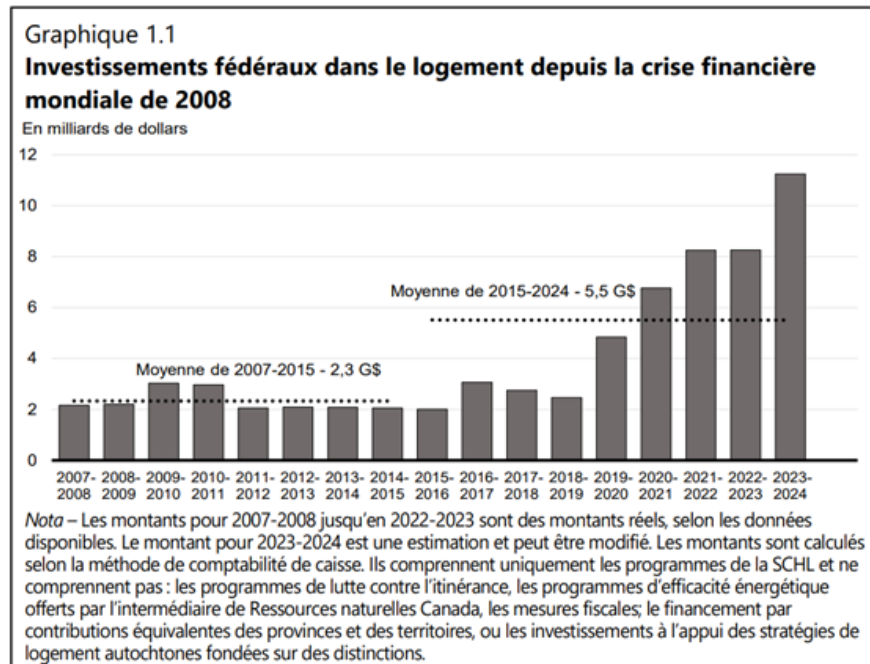
L'un des plus grands défis pour chaque génération de Canadiens actuellement est le logement. Les Canadiens ont besoin de solutions de logement dès maintenant. C'est pourquoi le Budget 2024 a annoncé notre nouveau plan de logement, « Régler la crise du logement : le Plan du Canada pour le logement », qui se concentre sur trois domaines clés :

### **1. Augmenter la construction de logements**

Nous construirons davantage de logements en accélérant la construction grâce à des incitatifs pour les constructeurs, en simplifiant les processus de zonage et de permis, en adoptant de nouvelles technologies et en formant la main-d'œuvre. Par exemple :

- Le Programme de prêts pour la construction d'appartements et le Plan pour l'usage de terrains publics à des fins résidentielles aideront à construire des logements abordables pour la classe moyenne et des logements locatifs dans les grandes villes, les petites municipalités et les communautés rurales, afin que la génération Z et les milléniaux aient des options de logement accessibles et abordables.

- Le nouveau programme canadien de prêt pour la construction d'un logement accessoire offrira jusqu'à 40 000 \$ en prêts à faible intérêt aux propriétaires de maisons unifamiliales pour ajouter des logements accessoires à leur maison afin de renforcer la disponibilité d'options de location et de générer des revenus supplémentaires.
- Le nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, doté de 6 milliards de dollars, accélérera la construction et la modernisation des infrastructures de logement essentielles, incluant l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, le drainage des eaux pluviales et les systèmes de gestion des déchets solides.



## 2. Faciliter l'accès à la propriété ou à la location

Nous restaurerons le rêve de devenir propriétaire et créerons un secteur locatif sain au Canada en lançant une Charte canadienne des droits des locataires et des acheteurs d'une propriété, en utilisant les paiements de loyer pour améliorer les cotes de crédit, et en prolongeant les amortissements à 30 ans pour l'achat d'une première habitation à partir d'août 2024. Par exemple :

- Le nouveau Fonds de protection des locataires de 15 millions de dollars et la nouvelle Charte canadienne des droits des locataires aideront à protéger les locataires contre les pratiques abusives et les hausses de loyer.
- Le Budget 2024 aidera les premiers acheteurs à acheter des maisons plus rapidement en prolongeant la période d'amortissement des hypothèques, en augmentant la limite de retrait du Régime d'accèsion à la propriété pour économiser plus rapidement pour les acomptes, et en aidant les locataires à se qualifier plus facilement pour un prêt hypothécaire en recevant du crédit pour le paiement du loyer.

### 3. Aider les individus qui n'ont pas les moyens de se loger

Nous maintiendrons l'abordabilité à travers un fonds de protection des loyers, en augmentant les fonds pour de nouveaux logements, en soutenant les initiatives locales contre l'itinérance et en fournissant un logement digne aux plus vulnérables. Par exemple :

- Le Fonds pour le logement abordable recevra un ajout de 1 milliard de dollars pour soutenir le logement très abordable, le logement avec services de soutien et les refuges pour les plus vulnérables, et lancera un volet permanent de logement rapide.
- Le nouveau Fonds canadien de protection des loyers de 1,5 milliard de dollars, aidera les fournisseurs de logements abordables à sécuriser des logements locatifs risquant de passer au marché privé, garantissant ainsi l'abordabilité à long terme pour les locataires.

### III - Rendre la vie plus abordable et assurer aux jeunes une place dans la classe moyenne

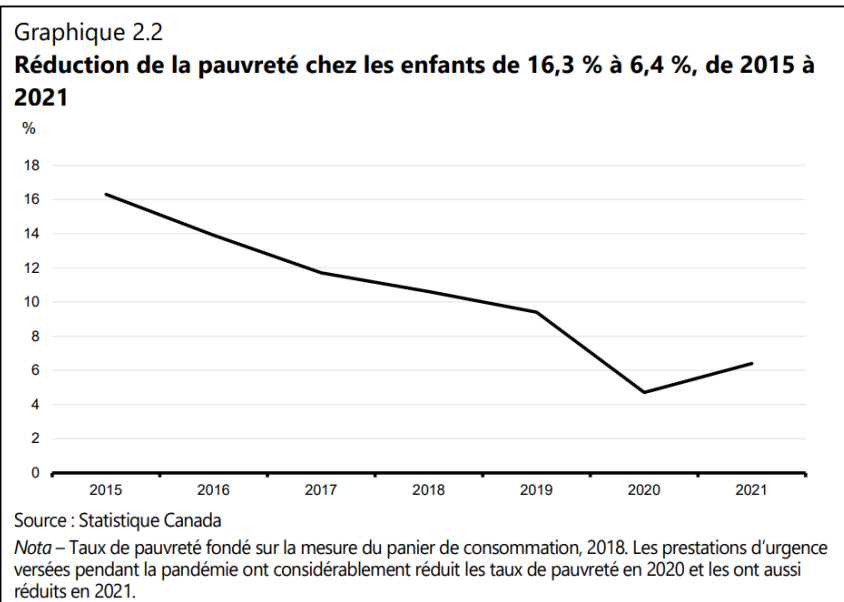
Pour favoriser l'égalité des chances et le développement des jeunes dans notre circonscription, des mesures sont prévues dans le Budget pour créer un environnement favorable où chaque jeune peut réaliser son plein potentiel:

*Pour les jeunes adultes :*

- Bonification des prêts sans intérêt et des bourses d'études ;
- Bonification du soutien à la population étudiante à payer son loyer ;
- Augmentation de l'exonération du remboursement des prêts d'études pour les médecins et les infirmiers qui optent pour des postes dans les régions rurales et éloignées ;
- Création de plus d'emplois, de possibilités de stage et de soutien à l'emploi ;
- Lancement d'un nouveau fonds pour la santé mentale des jeunes.

*Pour les enfants :*

- Lancement d'un programme national d'alimentation scolaire visant à fournir des repas à plus de 400 000 élèves chaque année dans tout le Canada ;
- Aide aux parents à épargner pour les études de leurs enfants ;
- Appui à l'apprentissage parascolaire, comme le mentorat et l'aide scolaire ;
- Aide aux enfants à acquérir des compétences en programmation avec CodeCan 2.0.



*Pour prendre soin de chaque génération :*

- Reconnaissance des titres de compétences étrangers en soins de santé ;
- Établissement d'un nouveau régime national d'assurance médicaments incluant la contraception gratuite ;
- Mise en œuvre progressive du Régime canadien de soins dentaires jusqu'en 2025.

*Pour les agriculteurs :*

- Lancement de consultations sur le droit à la réparation en juin pour optimiser l'utilisation de leur équipement.
- Augmentation de l'exonération du gain en capital à la vente de la ferme à 1.25 million.

#### **IV - Croissance économique pour chaque génération**

Le Budget 2024 met l'accent sur la promotion de la croissance économique par l'innovation et la productivité, avec des investissements importants dans des domaines clés tels que :

##### **1. Économie carboneutre**

Le Canada est à la tête des investissements mondiaux dans les économies carboneutre avec un plan économique robuste, investissant plus de 160 milliards de dollars dans des initiatives critiques, y compris dans des crédits d'impôt innovants visant à attirer 93 milliards de dollars d'investissement d'ici 2034-35. Cela pourrait quintupler le PIB de l'énergie propre à 500 milliards de dollars d'ici 2050, soutenant l'objectif du Canada en matière de carboneutralité et renforçant le lien entre les politiques environnementales et économiques.

##### **2. Crédit d'impôt pour l'électricité propre**

Le Canada a introduit un crédit d'impôt remboursable de 15 % pour les investissements dans la production et le stockage d'électricité propre, ainsi que dans la transmission d'électricité

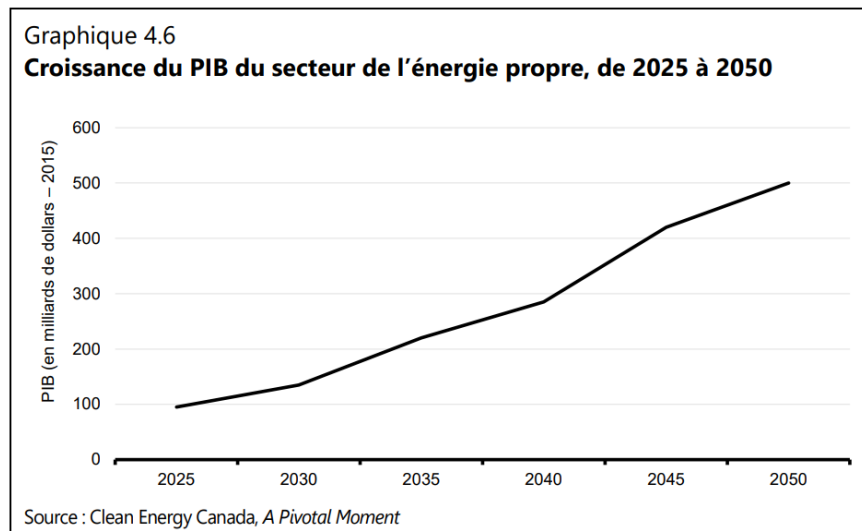
interprovinciale. Cette initiative devrait réduire les coûts énergétiques mensuels de 12 % et créer 250 000 emplois d'ici 2050.

### 3. Investissement dans le secteur de l'intelligence artificielle

Une allocation de 2,44 milliards de dollars renforcera les capacités en intelligence artificielle (IA) du Canada, notamment avec la création d'un Fonds d'accès à une puissance de calcul pour l'IA et d'une Stratégie du Canada sur une puissance de calcul souveraine pour l'IA. Le Budget 2024 alloue aussi 50 millions de dollars pour établir l'Institut de sécurité de l'IA du Canada, garantissant le développement et le déploiement sécurisés des technologies d'IA.

### 4. Autres mesures clés

- En juin 2024, une enquête abordera les obstacles au commerce interprovincial afin d'améliorer l'efficacité économique.
- Le Budget 2024 alloue un crédit d'impôt de 10 % sur les investissements dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques (VE) pour stimuler l'industrie automobile et garantir des emplois dans l'assemblage de VE, la production de batteries et de matériaux de cathode.

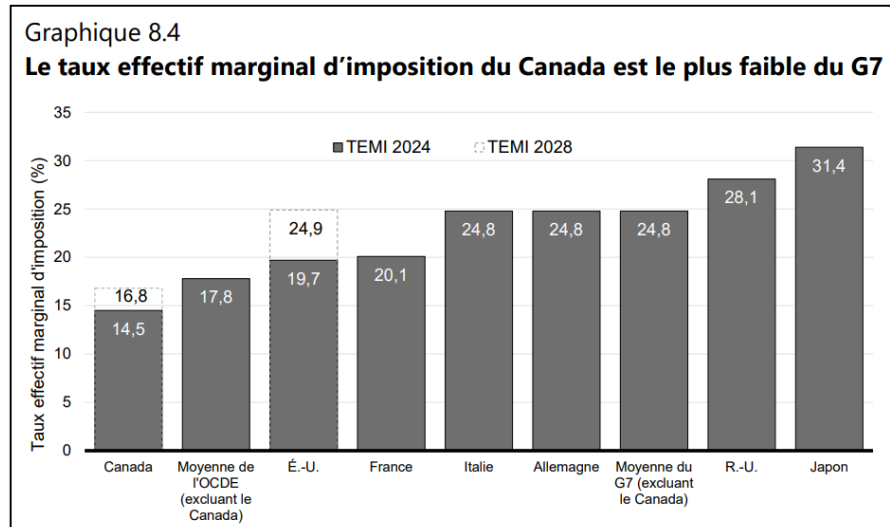


## V - Améliorer l'équité fiscale

Les riches tirent une plus grande partie de leurs revenus des gains en capital, ce qui leur permet souvent de bénéficier de taux marginaux d'imposition inférieurs à ceux des travailleurs de la classe moyenne. Le Budget propose donc des mesures pour améliorer l'équité fiscale, tout en réduisant les impôts sur le gain en capital des entrepreneurs.

Pour rectifier cette inéquité, le Budget prévoit d'augmenter le taux d'inclusion des gains en capital de 50 % à 66 % pour les gains annuels de plus de 250 000 \$ à partir du 25 juin 2024, tandis que le taux pour les gains jusqu'à 250 000 \$ restera à 50 %. De plus, des exemptions spécifiques sont maintenues pour la résidence principale.

Les entrepreneurs de PME et les agriculteurs bénéficieront quant à eux d'une réduction significative des impôts sur les gains en capital issus de la vente de leur entreprise, avec un plafond exempt d'impôt porté à 1,25 million de dollars. De plus, un nouvel incitatif pour les entrepreneurs réduira le taux d'inclusion à 33,3 % pour les gains en capital admissibles jusqu'à 2 millions de dollars.



## VI - Tramway Gatineau-Ottawa

Nous avons besoin d'un transport structurant dans l'ouest de la ville de Gatineau, où les projections de croissance démographique sont les plus fortes. Je souhaite que les fonds du programme d'infrastructure Investir dans le Canada soient utilisés pour finaliser le montage financier de l'étude d'avant-projet du tramway. Je continuerai ma collaboration avec les acteurs clés afin de garantir une progression rapide de ce projet, essentiel pour ma circonscription et pour l'Outaouais.

Contact médias:

**Caroline Coutlée**

Directrice des relations publiques – Bureau de la députée de Pontiac

[caroline.coutlee.357@parl.gc.ca](mailto:caroline.coutlee.357@parl.gc.ca)